Envoyé en préfecture le 31/12/2020

Recu en préfecture le 31/12/2020

Affiché le 12/01/2021

#### DEPARTEMENT REPUBLIQUE

LIBERTE - EGALITE

ID: 013-200035087-20201217-185\_2020-DE

**BOUCHES-DU-RHONE** 

ARRONDISSEMENT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRE DE PROVENCE

D'ARLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 185/2020

DES

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020** 

Décision Modificative n°1 budgets annexes eau et assainissement

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 décembre 2020.

## PRÉSENTS:

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith. Pour la Commune de CABANNES: HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES: GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES: CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel.

## ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à LECOFFRE Eric).

Pour la Commune de CABANNES : CHEILAN François (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie (absente ayant donné pouvoir à PECOUT Michel).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (absent ayant donné pouvoir à LANDREAU Edith).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne), COUDERC-VALLET Jocelyne (absente ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : CHABAS Sylvie (absente ayant donné pouvoir à ROBERT Daniel).

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc (absent ayant donné pouvoir à DAUDET Jean-Christophe).

## **EXCUSÉS:**

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette. Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MARTEL Marcel.

Envoyé en préfecture le 31/12/2020

Recu en préfecture le 31/12/2020



Mme la Présidente expose qu'afin de prendre en compte des ajustements néce Affiché le 12/01/2021 budget annexe eau, il est proposé le vote d'une décision modificative n°1 pour les build: 013-200035087-20201217-185\_2020-DE assainissement.

Ces ajustements concernent l'ajustement des dépenses liées aux emprunts transférés par les communes, ajustement financé pour le budget annexe eau par l'intégration des résultats du syndicat des eaux Maillane - Graveson tels que communiqués par la trésorerie (54 603.75 € au compte 002 et 239 288.46 € au compte 001) et pour le budget annexe assainissement par une diminution de l'enveloppe inscrite au compte 21532 (30 000 €).

#### LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer des ajustements sur les budgets annexes eau et assainissement,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, après exposé, approuve la décision modificative n°1 des budgets annexes eau et assainissement, telles qu'annexées à la présente délibération.

Votes pour: 40 Votes contre: 0 Abstentions: 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 décembre 2020,

Pour Extrait Conforme, La Présidente,

Corinne CHABAUD

Affiché le 12/01/2021



DM n°1 2020

13045

# Terre de Provence Agglomération

ID: 013-200035087-20201217-185\_2020-DE

Code INSEE

CATP10008\_EAU

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

# Décison Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		POR BUREAU TO THE REAL PROPERTY.		
R-002-911 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	54 603,75 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00€	0,00 €	54 603,75 €
D-66111-911 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00€	54 603,75 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	54 603,75 €	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	54 603,75 €	0,00€	54 603,75 €
INVESTISSEMENT				
R-001-911 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00€	0,00 €	0,00 €	239 288,46 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00€	0,00 €	0,00 €	239 288,46 €
D-1641-911 : Emprunts en euros	0,00 €	239 288,46 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	239 288,46 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	239 288,46 €	0,00 €	239 288,46 €
Total Général	293 892,21 €		293 892,21 €	

Reçu en préfecture le 31/12/2020

ID: 013-200035087-20201217-185\_2020-DE

Affiché le 12/01/2021



13045

Code INSEE

# Terre de Provence Agglomération

CATP10009\_ASSAINISSEMENT

DM n°1 2020

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

### Décision Modificative n°1

Désignation	Dépen	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT	THE REAL PROPERTY.				
D-1641-921 : Emprunts en euros	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00€	
D-21532-921 : Réseaux d'assainissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00€	0,00 €	
Total Général	0,00 €		0,00 €		